POLITIQUE SUR L’ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L’INCLUSION (ÉDI)

1. Objectif

Chez [nom de l’organisation], nous nous engageons fermement à créer un environnement de travail où l'équité, la diversité et l'inclusion ne sont pas seulement des principes, mais des pratiques intégrées au cœur de notre culture. Nous croyons que cette approche enrichit notre environnement de travail, stimule l'innovation et renforce notre succès collectif.

1. Engagement de L’entreprise

Dans notre organisation, il est indispensable de traiter toutes les personnes avec dignité et respect, quelles que soient leurs différences. C’est pourquoi notre environnement de travail est inclusif : tous les individus sont valorisés, soutenus, et peuvent réaliser leur plein potentiel. Nous nous engageons à :

**Favoriser l'équité** en offrant à tous les employés et candidats des chances égales en matière de recrutement, de formation, de promotion, et de conditions de travail, sans discrimination fondée sur l'origine ethnique, le genre, l'âge, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap, ou toute autre caractéristique protégée par la loi.

**Encourager la diversité** en valorisant et respectant les différences individuelles et en intégrant des perspectives variées au sein de notre équipe et dans nos relations avec les clients.

**Promouvoir l'inclusion** en assurant un environnement de travail où chaque employé se sent valorisé, respecté, et soutenu, indépendamment de ses antécédents ou caractéristiques personnelles

1. Principes Directeurs
	1. Respect des droits de la personne

Tous les employés et candidats sont traités conformément aux principes de la Charte des droits et libertés de la personne. Aucune forme de discrimination, de harcèlement ou d'intimidation ne sera tolérée.

* 1. Pratiques de recrutement équitables

Nos processus de recrutement sont basés sur les compétences, l'expérience, et le potentiel des candidats. Nous nous engageons à réduire les biais inconscients en utilisant des critères objectifs.

* 1. Environnement de travail inclusif

Nous créons un milieu de travail qui accueille et respecte les différentes cultures, croyances, et modes de vie. Cela inclut des accommodements raisonnables pour les employés ayant des besoins particuliers et une communication ouverte et transparente. Nous nous assurons que toutes les activités organisées auxquelles les employés participent, soient le plus représentatives possible de la diversité dans son ensemble.

1. Mise en œuvre
	1. responsabilités de la Direction

La direction de [nom de l’organisation], est responsable de l'application de cette politique et veille à ce qu'elle soit intégrée dans toutes les sphères de l'organisation.

* 1. responsabilités des Employés

Chaque employé est responsable de respecter les principes de cette politique dans ses interactions quotidiennes, en contribuant à un environnement de travail inclusif et en signalant toute violation à la direction.

1. Conclusion

Nous croyons que l'équité, la diversité, et l'inclusion sont des piliers essentiels à notre succès. Nous nous engageons à créer un environnement de travail où chaque personne est respectée et valorisée pour ce qu'elle apporte à notre entreprise.

1. Révision de la politique

Nous surveillons et évaluons régulièrement nos pratiques en matière d'ÉDI pour identifier les domaines à améliorer et nous nous engageons à adapter nos politiques et procédures en fonction des meilleures pratiques et des changements législatifs.

***Vous avez besoin d’aide pour ancrer l’équité, la diversité et l’inclusion***

***au cœur de la culture de votre organisation?***

Faites de l’ÉDI un levier stratégique pour attirer, mobiliser et maintenir les talents au service de la performance de votre organisation.

*Contactez Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue*

*https://vision-travail.qc.ca/employeurs/*